Conseil d’administration de la FRAG

Procès verbal de la réunion du CA de la FRAG précédant l’assemblée générale

Samedi 25 Octobre 2014

10h00 ouverture de la réunion du CA FRAG pour validation ou pas de l’exercice 2013.

Présents : F1TE, F1HRU, F1ONW, F1DGO, F5UCN, F6LIA, F4EOP, F5HIJ, F5GGL.

- Validation des comptes et du rapport moral à présenter en AGO.
- Discutions sur l’évolution de la FRAG vers une dissolution ou fusion-association pour l’avenir des radioamateurs de Gironde.

Le protocole suivant sera proposé en AGE :

Le conseil d’administration de la FRAG se prononce unanimement pour proposer en AGE le rassemblement de tous les radioamateurs de la Gironde dans une structure associative non fédérative où les adhérents sont des personnes morales ou physiques.

Deux projets sont proposés par F6KUQ et F6KNL. Ils ont le même objectif. Les statuts sont équivalents et seule la manière juridique d’y arriver diffère.

Dans un cas la FRAG modifie ses statuts et propose ensuite une possible intégration par fusion de l’association RAG-REF33, dans l’autre la FRAG fusionne directement dans RAG-REF33 sans avoir à modifier ses statuts,

C’est ce choix que nous demandons à l’AGE de faire, après audition des auteurs de ces projets.

Levée de séance 12h30

Le Président de la FRAG et président de séanceLucien SERRANO, F1TE	Le secrétaire de la FRAG et secrétaire de séanceJean-Louis Zabalza, F5GGL

ASSEMBLEE GENERALE extraordinaire DU 25 octobre 2014

Procès verbal de l'assemblée générale de la FRAG

Samedi 25 Octobre 2014

Le président ouvre l'AG ordinaire à 14H00 pour clôture définitive des comptes 2013.

Présents 32, pouvoirs 26 identifiés dont 15 par internet.

Présentation du rapport moral par F1TE, vote à main levée : oui 57, non 0, abstention 1 : adopté

Présentation du rapport financier par F5HIJ, vote à main levée : vote oui 58, non 0, abstention 0 : adopté

Le CA est reconduit tel quel jusqu'a la décision de l'AGE qui suit.

14h15 ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire

Présentation par le président F1TE du texte élaboré au CA pour approbation ou modification par les membres présents.

Le conseil d'administration de la FRAG se prononce unanimement pour proposer en AGE le rassemblement de tous les radioamateurs de la Gironde dans une structure associative non fédérative où les adhérents sont des personnes morales ou physiques.

Deux projets sont proposés par F6KUQ et F6KNL. Ils ont le même objectif. Les statuts sont équivalents et seule la manière juridique d'y arriver diffère.

Dans un cas la FRAG modifie ses statuts et propose ensuite une possible intégration par fusion de l'association RAG-REF33, dans l'autre la FRAG fusionne directement dans RAG-REF33 sans avoir à modifier ses statuts.

C'est ce choix que nous demandons à l'AGE de faire, après audition des auteurs de ces projets.

Les deux projets sont donc présentés par F6KNL(REF33) et F6KUQ (Ondes et micro informatique).

F1TE explique en quoi les deux versions qui vont être présentées aux participants de l'AG diffèrent et donne la parole aux intervenants.

F1HRU prends la parole pour exposer le projet (1) de F6KUQ suivi par F4EOP pour l'autre projet (2).

Discutions animées sur le devenir de la nouvelle association des radioamateurs entre les participants. Plusieurs intervenants pour expliquer ou demander des éclaircissements sur les deux projets qui ne diffèrent que sur le sens de la fusion/absorption des deux associations.

Un vote à bulletin secret est demandé pour valider l'un ou l'autre projet.

Vote 1 : Choix du projet.

Votants : 55, Projet 1 (F6KUQ) : 23 voix, Projet 2 (F6KNL) : 32 voix, Nus/blancs : néant

Le projet 2 est donc adopté à la majorité

Vote 2 : Approbation de la convention de fusion et dissolution de la FRAG

Votants : 54, Oui : 43, Non : 2, Abstention : 9

Conformément à l'article 16 des statuts de la FRAG, le vote de dissolution requiert l'approbation des deux tiers des membres présents ou représentés, soit 36 voix.

La convention de fusion et la dissolution de la FRAG sont donc approuvés par l'assemblée générale extraordinaire.

La nouvelle association s'appelle désormais : Radioamateurs de la Gironde – REF33

La liste de travaux à entreprendre d'urgence est établie. F1AFT et F1IWH se portent volontaire pour rejoindre l'équipe du relais, F4DGO et F1HRU pour travailler au sein du CA avec F5NSL pour la communication. Ils sont cooptés pour ces travaux jusqu'à la prochaine AG.

La séance est levée à 16h30

Le Président de la FRAG et président de séanceLucien SERRANO, F1TE	Le secrétaire de la FRAG et secrétaire de séanceJean-Louis Zabalza, F5GGL	Le trésorier de la FRAGJean-Pierre Bouchon, F5HIJ

Assemblée Générale Extraordinaire de la FRAG

L’association départementale change de nom et de statuts

Ce samedi 25 octobre s’est tenue l’assemblée générale extraordinaire de la FRAG pour décider de l’orientation statutaire de l’association qui représentera officiellement les radioamateurs girondins, vis à vis du REF national ainsi qu’auprès de toutes les autorités départementales et régionales.

Il faut remercier tous les OM, présents et représentés, qui ont participé aux débats. Ils furent animés mais toujours courtois et ils ont permis de dégager un consensus et des votes incontestables.

Le conseil d’administration de la FRAG s’était le matin mis d’accord sur un objectif commun et sur un protocole à proposer à l’AGE. Cet objectif était de transformer la fédération de radioclubs en une association simple de personnes physiques ou morale par la mise en commun de structures existantes dans le cadre juridique d’une fusion d’associations « historiques » existantes.

Deux projets aboutissant au même résultat étaient en discussion et un premier vote a permis de les départager et indiquer ainsi le choix majoritaire.

L’option qui n’a pas recueillie la majorité prévoyait dans un premier temps la modification des statuts de la FRAG en association non fédérative et la possible fusion ensuite avec l’autre association.

L’option majoritaire prévoyait simplement la fusion de la FRAG dans l’association « Radioamateurs de la Gironde-REF33 » dont les statuts déjà en vigueur étaient compatibles avec l’objectif final décidé en conseil d’administration.

Un deuxième vote à donc décidé de valider cette fusion. Une majorité des deux tiers était nécessaire pour valider l’option majoritaire. Nous devons saluer le sens des responsabilités des partisans du projet minoritaire qui se sont abstenus ou ont modifié leurs votes pour éviter tout blocage si le seuil des deux tiers des votants en faveur de la fusion n’était pas atteint. C’est donc par une confortable majorité qu’a été approuvée la convention de fusion de la Fédération des Radioamateurs de la Gironde (FRAG) et de l’Association Radioamateurs de la Gironde-REF33. La nouvelle association s’appelle désormais

Radioamateurs de la Gironde – REF33

Ces formalités juridiques et administratives validées, il ne restait plus qu'à mettre en œuvre les projets. Pour cela l'AGE a coopté jusqu'à la prochaine AG des candidats pour se joindre au bureau en place de façon à relancer immédiatement le chantier du relais départemental et je remercie les porteurs du projet non retenu de s'être porté volontaires à ces postes.

Maintenant que cette synthèse est réalisée, il est nécessaire de relancer la communication au travers d'un nouveau site WEB associatif adapté et faire le plus large appel possible aux très nombreux radioamateurs du département pour adhérer et apporter le soutien nécessaire aux différents projets.

Nous espérons tous que ces décisions contribueront efficacement à la relance de l'activité radioamateur au service de la collectivité.

Bien cordiales 73

Lucien F1TE, ex président de l'ex Fédération des Radioamateurs de la Gironde

---

prochaine réunion des Radioamateurs de la Gironde – REF33

Bonjour à tous,

Vous êtes tous cordialement invités jeudi soir au château Palmer à Cenon à 20h30, comme tous les derniers jeudis du mois.

La liste de diffusion des RadioAmateurs de la Gironde n'étant pas encore à jour, je diffuse ce message également sur la liste CA de la Frag.

Je vous demande donc là votre première participation à notre nouvelle asso en diffusant ce mail aux Oms adhérents de droit aux RAG-REF33.

73

Fred F4EOP